

Santé et sécurité au travail : je mets mon entreprise en conformité réglementaire

Prérequis/Public

Dirigeant d'entreprise, responsable d'atelier, personne ayant une mission en santé et sécurité au travail

Tarif

1120,00 euros HT

Financement possible

FAFCEA - OPCO

Statut des élèves ou stagiaires

Dirigeant d'entreprise ou salarié

Organisation de la formation

2 jours continus de 7 heures

Objectifs

Cette formation permet à un dirigeant d'entreprise, à responsable d'atelier, une personne ayant une mission en santé et sécurité au travail d'avoir les connaissances pour mettre en place les éléments de santé et sécurité au travail correspondant à ses moyens. Elle est particulièrement adaptée au chef d'entreprise qui souhaite embaucher un premier salarié ou apprenti, qui n'a pas forcément le temps de prendre connaissance de toutes ces obligations en santé et sécurité.

Méthodes mobilisées

Apports de connaissances théoriques.
Exercices appliqués à l'entreprise du stagiaire : le stagiaire peut venir avec des photos de son entreprise voire des petits films vidéo montrant des situations de travail.

Modalités d'évaluation

Contrôle de connaissances en fin de formation

Durée

14 heures - Du 12 au 13 décembre 2023

Modalités et délais d'accès

La demande doit se faire au plus tard 15 jours avant le 27 novembre 2023 par mail à charline.royer@cerfav.fr

Accessibilité aux personnes handicapées

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap.

Renseignements :

Valérie Rolin

✉ valerie.rolin@cerfav.fr | ☎ 03 83 25 49 90

Conditions de déroulement de formation et programme

Alternance d'apports théoriques et de travaux pratiques adaptées à l'entreprise

Intervenant

Philippe LAURENT, diplômé d'un master RQSE, expérience significative dans le domaine du verre

Indicateurs de résultats : non disponible (nouvelle formation)

Taux d'obtention : formation non certifiante

Possibilités de valider un ou des blocs de compétences | équivalences | suites de parcours : non

Débouchés : fonction de salarié compétent pour s'occuper des activités de protection et de prévention des risques professionnels de l'entreprise

Contenu de formation

1. La sécurité est l'affaire de tous :
 - 1.1 Les acteurs internes de la sécurité
 - 1.2 Les institutions et les organismes de prévention
2. Les principes généraux de prévention
 - 2.1 Formation à la sécurité : qui, quand, quoi
 - 2.2 La démarche de mise en place des EPI
 - 2.3 La démarche de mise en place d'un EPC
 - 2.4 La planification de la prévention - > Le document unique d'évaluation des risques professionnels
Notion de vocabulaire : danger, situation dangereuse, événement dangereux, événement déclencheur, risque, dommage
Le mécanisme d'apparition de l'accident du travail et de la maladie professionnelle
3. Les différents risques
 - 3.1 le risque biologique
Les phénomènes dangereux
Les moyens de maîtrises du risque
 - 3.2 Les ambiances thermiques
Les phénomènes dangereux
Les moyens de maîtrises du risque
 - 3.3 Le bruit
Les phénomènes dangereux
La réglementation
Les moyens de maîtrises du risque
 - 3.4 Les chutes de hauteur
Les phénomènes dangereux
La réglementation
Les moyens de maîtrises du risque
La PIRL
 - 3.5 Les chutes de plain-pied
Les phénomènes dangereux
Les moyens de maîtrises du risque
 - 3.6 Les chutes d'objet
Les phénomènes dangereux
Les moyens de maîtrises du risque
 - 3.7 La conduite
Les phénomènes dangereux
Les moyens de maîtrises du risque
La signalisation
 - 3.8 L'éclairage
Les phénomènes dangereux
Les moyens de maîtrises du risque
 - 3.9 L'énergie, électricité, gaz, air comprimé
Les phénomènes dangereux
Focus sur l'air comprimé
Focus sur l'électricité
Les moyens de maîtrises du risque
 - 3.10 L'incendie et l'explosion
Les phénomènes dangereux
Les moyens de maîtrises du risque
- Le triangle du feu, hexagone de l'explosion
Les classes de feu
Les différents types d'extincteur
Les autres moyens d'extinction d'un feu
Les consignes si une alerte incendie est déclenchée
 - 3.11 La manutention manuelle
Les phénomènes dangereux
La réglementation
Les moyens de maîtrises du risque
Les gestes et postures
 - 3.12 La manutention mécanique
Les phénomènes dangereux
La réglementation
Les palans, les élingues
 - 3.13 L'organisation du travail
Les phénomènes dangereux
Les moyens de maîtrises du risque
 - 3.14 Les produits chimiques
Les phénomènes dangereux
Les FDS
Les moyens de maîtrises du risque
Les différents moyens d'aspiration
Le stockage des produits chimiques
L'importance d'une bonne prise en charge en cas d'accident
La conduite à tenir en cas d'accident
 - 3.15 Les rayonnements
Les phénomènes dangereux
La réglementation sur le laser et notions
Les moyens de maîtrises du risque
La conduite à tenir pour utiliser un laser
 - 3.16 Le travail sur écran
Les phénomènes dangereux
Les moyens de maîtrises du risque
Le fauteuil, le plan de travail, le repose-pied, le porte-document, le clavier, la souris, l'écran, le PC portable
La fatigue oculaire
 - 3.17 L'utilisation des machines et outils
Les phénomènes dangereux
Les moyens de maîtrises du risque
Les fiches de sécurité au poste
 - 3.18 Risques psychosociaux
Les phénomènes dangereux
Les moyens de maîtrises du risque
 - 3.19 Addictions
Les phénomènes dangereux
Les moyens de maîtrises du risque
4. L'évaluation du risque
5. Le plan d'action
6. Alerter (obligation, interdiction, danger, ...)
7. Les procédures et consignes relatives aux accidents
8. Mise en application des connaissances, exercices (se fait tout au long de la formation)

Informations pratiques

Lieu de la formation : Cerfav 2 bis rue du Grippot 54112 Vannes-le-Châtel.

Le programme de formation peut évoluer à la marge en fonction du public, des demandes.

Le déjeuner est pris en commun avec les autres

stagiaires et le formateur. Son prix est inclus dans le prix de la formation.
Possibilité de louer en sus une chambre dans le centre d'hébergement du Cerfav.

Contact

Charline Royer | ✉ charline.royer@cerfav.fr
☎ 03 83 25 49 99